



Manivelles Occitanes

Association "Loi de 1901" déclarée à Muret le 16 avril 2009 - N° W311001973.
Siret : 519 673 883 00012 - APE : 9499Z
Siège Social : Mairie de Lherm - 2 Avenue de Gascogne, 31600 LHERM
Email : manivelles.occitanes@orange.fr

Compte rendu de l'assemblée Générale Du 12 janvier 2014

Présents :

André et Monique BAYLE, Robert BONNEFOUS, Catherine et Jean-Pierre CAROFF, Gérard COLLEONI, Claudine FASQUEL et François HAU, Edwige et Denis GALAUP, Robert et Marylou GOUX, Michel MARQUIE et Suzon MOREL, Gérard MISRAI et Françoise HEBERT, Bernard et Marie Thérèse PUGINIER, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, François et Francis VIALADE

Absent ayant transmis un mandat pour les votes : Robert COLOMINA

Excusés : Jean-Louis IBRES ; Philippe JOSSINET ; Anne Marie OSTER

François HAU ouvre la séance à 9h30 et la chanson « le refuge » est reprise par tous. Il excuse les absents et informe l'assemblée générale de la non-reconduction de l'adhésion de Maurice PROMONET et de Robert RICHE, trop éloignés de Midi Pyrénées et que nous retrouverons au sein de Retour de Manivelles.

Nous accueillons les nouveaux adhérents. Un tour de table permet de faire connaissance.

Gérard MISRAI rappelle le décès récent par accident de Frédéric KELLER, membre d'honneur de notre association.

Claudine FASQUEL déroule le programme de la journée.

Elle rappelle qu'une association comme MO repose sur l'esprit de groupe qui privilégie les rapports entre ses membres. Au-delà des activités qui vont être citées, il y a de nombreux contacts informels entre les membres de l'association. Nous souhaitons que l'association continue d'évoluer dans le même état d'esprit

Rapport Moral

1) La participation aux animations (exposé par François HAU) :

La Participation collective à des animations est une des activités importantes de notre association car elle permet de se rencontrer pour pouvoir tourner et chanter ensemble.

Comme chaque année nous avons été sollicités pour des animations ponctuelles comme sur les marchés, des arbres de Noël ou des maisons de retraite. Dans ces manifestations, les organisateurs ne souhaitent qu'un ou deux orgues. D'une année sur l'autre nous sommes sollicités pour environ 5 manifestations de ce type.

La manifestation de Bressols (fêtes du Tarn) a permis de rassembler l'ensemble des tourneurs de l'association. La mairie actuelle de Bressols prévoit, si elle est réélue en mars, de refaire cette manifestation cette année le premier dimanche de juillet.

Une nouveauté en 2013 : l'animation aux jardins du Capitole de Toulouse. Obtenir un rendez-vous avec la mairie n'a pas été facile. Grâce à la ténacité de Claudine FASQUEL et sa faculté de communication, nous avons pu réaliser cette animation. De l'avis de tous, cette manifestation a été une réussite. Les participants à l'assemblée générale souhaitent reconduire ce type de manifestation.

Jean-Pierre et Catherine CAROFF qui sont en lien avec Toulouse les Orgues, proposent de nous mettre en contact avec les organisateurs pour intervenir dans le cadre de cette manifestation. Cette proposition est adoptée par les participants.

Francis et Françoise VIALADE nous proposent de se mettre en contact avec l'association des "Roumieus" qui envisage d'organiser la journée des Arts dans leur village. L'idée est d'inviter un groupe de peintres amateurs de Castelnaudary. La date de cette journée n'est pas encore fixée mais si cela se réalise, nos orgues et expo d'explication de leur fonctionnement auraient tout à fait leur place et constitueraient si le temps est de la partie un atout supplémentaire très apprécié. Proposition retenue.

2) Rapport avec d'autres associations (Exposé par Claudine FASQUEL) :

Les festivals : Il est rappelé que chacun doit s'inscrire individuellement. Mais lorsque nous sommes sur le lieu du festival, nous pouvons intervenir en tant qu'association (exemple : spectacle du samedi soir ou présentation de l'exposition). Cette année, plusieurs d'entre nous ont participé à LISLE sur TARN ; Claudine et François ont présenté l'exposition qui a recueilli un vif succès auprès du public.

En 2014, deux festivals ont lieu dans la région : Bon Rencontre en juin et Varilhes en septembre. Nous n'avons pas de nouvelles de celui de Montesquieu Lauragais.

Les Constructeurs amateurs : Claudine FASQUEL rappelle que la prochaine rencontre aura lieu à Muret, qu'un comité d'organisation est en place et que les informations seront diffusées par ce comité. Elle passe la parole à Bernard TAILLEFER pour dire quelques mots sur la rencontre 2013 d'ALLEVARD

Retour de manivelles : Les dernières inscriptions pour la rencontre de Sarlat sont prises en comptes et seront transmises par Claudine FASQUEL à Bernard CAUDROY.

3) Participation à la vie de LHERM (exposé par Bernard TAILLEFER):

LHERM est le siège de notre association et nous participons à la vie de la ville. Selon l'importance des manifestations, Bernard TAILLEFER fait appel aux membres de l'association selon les besoins.

4) Matériel d'animation pédagogique (exposé par François HAU) :

L'association dispose d'une exposition qui a été présentée à LISLE/TARN en 2013, comme à Varilhes en 2012.

Chacun a également des pièces qui peuvent être présentées (flûtes, anches...)

Bernard TAILLEFER a construit une maquette à une flûte qui permet d'expliquer le fonctionnement de l'orgue. Avec André BAYLE pour les flûtes, et François HAU pour les cartons, il est en train de réaliser une maquette à 5 flûtes.

5) Aide à la construction d'orgue (exposé par Bernard TAILLEFER):

Bernard TAILLEFER reste le référent pour cette activité.

Robert GOUX est en train de réaliser un mini-Pénard 29 touches à deux registres et de réaliser les plans de construction de cet orgue. Ces plans seront mis à disposition de chacun quand ils seront prêts.

6) Aide à la modification d'orgue (exposé par Michel MARQUIE) :

Michel MARQUIE est le référent de cette activité et présente différentes problématiques en particulier sur l'achat des fournitures. Beaucoup de questions lui ont été posées et il reste à la disposition de chacun pour les accompagner et répondre à leurs questions.

7) Aide à la conception d'arrangement (exposé par François HAU):

François HAU est le référent de cette activité.

8) Aide à la réalisation des cartons (exposé par François HAU):

En 2013, François a réalisé plusieurs cartons pour les membres de l'association et des tourneurs externes et pourra continuer en 2014. A ce jour, plusieurs personnes dans l'association disposent d'une perforatrice.

9) Communication (exposé par Claudine FASQUEL) :

Un badge du logo de l'association a été réalisé par Robert COLOMINA et distribué en début de séance. L'association dispose également de pin's.

Marie Claude TAILLEFER présente une proposition de « FLYER » (document de 4 pages format A4 plié en 2, qui présente succinctement l'association).

Le site de Manivelles Occitanes est maintenant placé chez un hébergeur indépendant. Claudine FASQUEL et Marie Claude TAILLEFER étudient une évolution de ce site en particulier pour intégrer des informations sur les activités qui ont été menées.

Relation avec les radios locales : Bernard PUGINIER et Bernard TAILLEFER restent les principaux correspondants.

10) Chant en commun (exposé par Claudine FASQUEL) :

Les participants à la journée chant organisée avec un professeur estiment que cette expérience est à renouveler. Il est demandé qu'elle soit peut être moins intense, avec une possibilité de travail individualisé, et sur un répertoire de chansons moins ambitieux.

11) Rapport Financier (exposé par Robert GOUX):

Robert GOUX présente la synthèse des comptes. (Bilan, compte d'exploitation, bilan des opérations significatives). Le solde de l'année a été positif.

12) Votes

Rapport moral : Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport Financier : Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Cotisation : L'assemblée générale décide de maintenir le montant de la cotisation à 25 € pour 2014.

Rémunération des manifestations : L'assemblée Générale confirme le prix de 200 euros comme base de proposition pour une animation collective. Ce prix pouvant être modulé suivant le type de prestation à l'initiative de celui qui négocie la prestation.

Frais de déplacement : Pour 2014, l'assemblée générale décide que le remboursement des frais de déplacement se fera sur la base de 30 ct d'€ le km dès le premier kilomètre, sans franchise. La distance entre le domicile et le lieu d'intervention est calculé par l'application « via Michelin »

13) Plan d'action pour 2014 :

Les actions suivantes ont été souhaitées :

- engager une discussion avec Toulouse les Orgues pour une participation à leur manifestation
- L'association des «ROUMIEUS » du village de VERDUN (11) organise la journée des arts. Francis et Françoise VIALADE proposent à Manivelles Occitanes de se joindre aux autres groupes musicaux pour animer cette journée avec quelques orgues.
- approfondissement du travail d'arrangement
- approfondissement du chant en commun
- développement du site internet

14) Rappel de déontologie :

Claudine FASQUEL rappelle quelques règles de déontologie à respecter.

15) Election du bureau :

Le bureau est reconduit à l'unanimité. Il reste composé de 6 membres :

Président : François HAU

Secrétaire : Bernard TAILLEFER

Secrétaire adjoint : Gérard MISRAÏ

Trésorier Robert GOUX

Organisation- Coordination : Claudine FASQUEL

Informations- Site internet : Marie Claude TAILLEFER

L'assemblée générale est clôturée à 12h15 et suivie d'un repas convivial et musical entre les adhérents.